

Mercredi 7 Janvier 2004

## DOSSIER INTERSAN

Ginette Bessette citoyenne de Ste-Sophie. Je suis née à Ste-Sophie, mariée à un Montréalais avec lequel j'ai vécu 10 ans à Montréal. En 1977 nous avons décidé de quitter la ville et de s'installer à Ste-Sophie à cause de la pollution.

La santé de notre population et celle à venir me préoccupe particulièrement. La qualité de l'air et de l'eau si on en juge par le présent site nous font déjà défaut. Imaginez alors ce que nous respirerons avec l'agrandissement de 65 hectares de terre recevant des vidanges. Pourtant la loi sur la qualité de l'environnement article 10.1.1 consacre le droit de toute personne à la qualité de l'environnement, à sa protection et à la sauvegarde des espèces vivantes qui y habitent.

Les inquiétudes et les questions face à ce projet se font nombreuses. Au départ le site de M.Richer était déjà un problème qui n'a jamais été résolu. Quant à la résistance des matériaux utilisés, les Etats-Unis ont des conditions atmosphériques différentes aux nôtres. Un doute s'installe alors. Avec l'agrandissement du site, on dit que les odeurs iront en augmentant une odeur article 10.1.2 droit de l'environnement est un contaminant. Une inquiétude pour notre santé.

De plus ces goélands qui sont des charognards et font des dégâts partout, apporteront un jour ou l'autre des maladies, mais nous devons vivre avec parce qu'ils sont protégés. Et notre santé qu'est-ce qu'on en fait ? Tout ceux qui sont venus aux audiences du B.A.P.E. pour raconter les problèmes des sites d'enfouissement INTERSAN, sont conscients de l'ampleur de ce projet inacceptable et insensé. Et la conscience sociale qu'est-ce qu'on en fait? Arrêtons de faire les autruches et de nous mettre la tête dans le sable.

Si tous les gens qui endossent ce projet croient qu'il n'y a aucun problème et désirent le poursuivre, je me permets alors de demander à la municipalité de Ste-Sophie, à Intersan et au Gouvernement la somme de \$ 500,000.00

dollars en fiducie sur 20 ans pour garantir la valeur de mes biens et une garantie de décontamination de mon terrain et de mon puit, advenant une catastrophe écologique. Mon mari et moi avons trop travaillé pour se permettre de perdre la valeur de nos biens présents ainsi que le futur héritage de nos enfants.

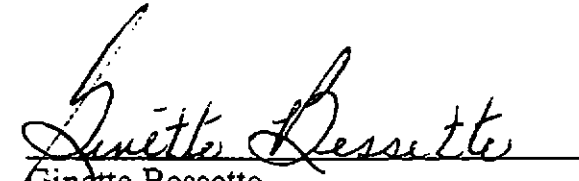
À mon avis, c'est une bombe à retardement qui tôt ou tard causera d'énormes problèmes à la population et un casse-tête permanent au gouvernement. Pourquoi Ste-Sophie devrait-elle accepter d'être la plus grosse poubelle du Québec?

Je suggère que chaque ville fasse du recyclage et gère ses déchets. Je préconise donc les petits sites d'enfouissement. Nous (Ste-Sophie) avons fait largement notre part.

En terminant je veux vous citer un article paru dans le journal de Montréal, il y a un mois dans la chronique de Jean-Marc Brunet qui dit ceci :

La nature ne peut pas être polluée impunément!

Les êtres humains ne pourront jamais polluer leur environnement sans conséquences sérieuses : il y aura toujours un prix à payer pour leurs erreurs ou leur insouciance. L'homme ne peut pas jouer à l'apprenti sorcier sans risquer de poser des gestes graves qui, à court terme, sont irréparables.

  
Ginette Bessette